



STRUCTURES D'ACCUEIL

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Afin de proposer une solution de garde pour les enfants lorsqu'ils ne sont pas à l'école, la Ville de Béthune propose un accueil le matin et le soir, le mercredi toute la journée, mais aussi durant les vacances scolaires.



Tout au long de l'année, les accueils de loisirs de Béthune proposent des activités variées, adaptées à l'âge de l'enfant. Un juste équilibre est trouvé entre les activités manuelles et sportives. Des sorties au-delà du territoire de Béthune sont également proposées occasionnellement.

Les accueils de loisirs sont divisés en plusieurs groupes en fonction de l'âge de l'enfant. L'accueil va de 3 ans (2 ½ ans si déjà scolarisé) à 17 ans.

De 3 à 10 ans, les enfants sont en accueil de loisirs, de 10 à 12 ans en Centre Juniors et de 13 à 17 au Centre d'Animation Jeunesse (CAJ [lien vers CAJ]).

Les conditions d'accueil varient en fonction du type d'accueil :

- > Périscolaire (matin et soir)
- > Mercredi
- > Samedi en période scolaire
- > Petites vacances
- > Vacances d'été

Les ALSH périscolaires

Pendant la période scolaire, un accueil de loisirs périscolaire est assuré de 7h30 à l'ouverture de la classe à la fermeture de la classe, à 19h.

Il est assuré par les équipes de la Ville au sein de chaque groupe scolaire :

- > Sévigné maternel (de la PS à la GS)
- > Sévigné élémentaire (du CP au CM2)
- > Ferry (de la PS au CM2)
- > Pasteur (de la PS au CM2)
- > Michelet (de la PS au CM2)
- > Buisson (de la PS au CM2)
- > Victor Hugo (de la PS au CM2)

Les ALSH du mercredi

Pendant la période scolaire, des ALSH sont assurés le mercredi par les équipes d'animation du service Enfance-Jeunesse :

- > ALSH Pasteur maternel (3-5 ans)
- > ALSH Victor Hugo (6-9 ans)
- > ALSH Centre Junior (10-12 ans)

Ces ALSH fonctionnent sous 3 formes :

- > A la journée (repas compris) : de 9h à 17h30 avec, pour les enfants dont les parents travaillent, un accueil possible de 8h à 9h et de 17h30 à 18h. Des points d'accueil sont également mis en place de 8h à 8h30 et de 17h30 à 18h, sur Pasteur, Michelet et Victor Hugo.



> Le matin (repas compris) : de 9h à 13h15 avec, pour les enfants dont les parents travaillent un accueil possible de 8h à 9h et des points d'accueil de 8h à 8h30 sur Pasteur, Michelet et Victor Hugo. Le départ est échelonné entre 13h15 et 13h45 sur le lieu de l'ALSH.

> L'après-midi : de 13h45 à 17h30, avec un accueil échelonné de 13h15 à 13h45 sur le lieu de l'ALSH.

Pour les enfants dont les parents travaillent, un accueil est possible de 17h30 à 18h sur le lieu de l'ALSH, et des points d'accueil sont également mis en place de 17h30 à 18h, sur Pasteur, Michelet et Victor Hugo..

Attention, une pré-réservation est obligatoire

Les ALSH du samedi

Pendant la période scolaire, un ALSH, pour les 10-12 ans, est assuré le samedi après-midi de 14h à 18h au Centre Junior à la Maison des Associations.

Les ALSH des petites vacances

Pendant les petites vacances scolaires, un accueil de loisirs est assuré du lundi au vendredi par les équipes d'animation du service Enfance-Jeunesse :

- > Accueil de loisirs Pasteur maternel (3-5 ans)
- > Accueil de loisirs Paul Bert (6-7ans)
- > Accueil de loisirs Victor Hugo (8-9 ans)
- > Accueil de loisirs Centre Junior - La Tannerie (10-12 ans)

Ces ALSH fonctionnent de 9h à 17h30 avec pour les enfants dont les parents travaillent un accueil possible de 8h à 9h et de 17h30 à 18h.

Des points d'accueil sont également mis en place de 8h à 8h30 et de 17h30 à 18h, sur Pasteur, Michelet et Victor Hugo.

Attention, une pré-réservation est nécessaire.

Les ALSH des vacances d'été

Pendant les vacances d'été, un accueil de loisirs est assuré du lundi au vendredi par les équipes d'animation du service Enfance-Jeunesse :

- > Accueil de loisirs (3-5 ans)
- > Accueil de loisirs (6-7 ans)
- > Accueil de loisirs (8-9 ans)
- > Accueils de loisirs (10-12 ans)

Ces ALSH fonctionnent de 9h à 17h30 avec pour les enfants dont les parents travaillent un accueil possible de 8h à 9h et de 17h30 à 18h.

Des points d'accueil sont également mis en place de 8h à 8h30 et de 17h30 à 18h, selon l'implantation des ALSH.

Attention, une pré-réservation à la semaine est obligatoire.

Les ALSH de Béthune



BÉTHUNE

SMART CITY

HÔTEL DE VILLE
6 Place du 4 septembre
62407 Bethune cedex

HORAIRES :
Lun : 9h > 17h
Mar - Ven : 9h > 12h30 - 14h > 17h

Tél. : 0321630000
Fax :
mairie@ville-bethune.fr